



Article du 28 septembre 2018. La rentrée s'est bien passée au collège Jules Ferry de Terrasson. Quelques professeurs étaient encore attendus en cette fin septembre mais tout devrait rentrer dans l'ordre dès ce lundi 1er octobre 2018. Le principal Nicolas Blanchemaison fait le point... "Il nous manquait encore trois heures en arts plastiques. Une candidature a été adressée au Rectorat et elle est en cours de validation. Pour l'anglais, c'était le plus gros besoin, c'est pourvu pour lundi. Et en histoire-géographie, c'est réglé depuis maintenant une semaine. Cela aurait pu être pire. L'attente était un peu longue, c'est vrai, et nous en sommes désolés pour les élèves et leurs parents".

L'effectif est cette année de 575 élèves, soit une hausse d'une vingtaine d'élèves. Le collège dispose de six classes de 6ème, six classes de 5ème, six classes de 4ème et quatre classes de 3ème. En Segpa, trois divisions sont en place : une de 6ème-5ème réunies, une de 4ème et une de 3ème. Une classe d'ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire) est ouverte aux élèves en situation de handicap pour les troubles des fonctions cognitives, une nouveauté dans cet établissement depuis la rentrée 2017.

La vie du collège Jules Ferry sera marquée par trois événements début octobre. Le vendredi 5 octobre, ce sera le cross du collège. La manifestation se veut festive au profit de la solidarité, notamment de l'association ELA et des Restos du coeur. Le cross se déroulera cette année au parc de la Vergne, dès 8h15. La remise des récompenses aura lieu ensuite à partir de 15h dans la cour du collège. Puis, la signature d'une convention de partenariat avec Delmon Group se déroulera le lundi 8 octobre en présence de M. Caillaut, Inspecteur d'académie de la Dordogne. Et la cérémonie de remise de diplômes DNB (diplôme national du Brevet) et CFG (Certificat de formation générale) session 2018 se déroulera le vendredi 19 octobre à 18h à la salle des fêtes

de Terrasson. **A.R.**

Cet article a été vivement critiqué en raison de la phrase du départ (qui avait été aussi choisie comme "premier" titre) : la rentrée s'est bien passée... Ewanews, votre journal web d'informations locales, tient à ce que tout le monde s'exprime et reprend ici intégralement les deux commentaires ajoutés au bas de l'article, ceci afin de pouvoir ajouter ensuite les deux réponses : celle du journaliste, et celle du Principal, tous deux visés par ces critiques.

Commentaires :

"Il serait préférable de ne pas écrire en introduction de cet article *"La rentrée s'est bien passée au collège de Terrasson"*

lorsqu'un mois après la rentrée scolaire un poste d'anglais n'est pas encore pourvu ! En tant que professeur retraité, je m'insurge contre de telles affirmations stupides. Lorsque des élèves n'ont pas de cours dans quelque matière que ce soit pendant quatre semaines ceci révèle tout simplement une grave défaillance des services de l'Education Nationale ! La rentrée s'est donc mal passée et se satisfaire de cette situation relève d'un manque de respect des élèves et de leurs familles. Mais il est vrai que l'intérêt de certains est sûrement d'éviter de *"faire des vagues"*

..." Bernard Laramade 06-10-2018 07:13

"Prof de math à la retraite, je suis parfaitement d'accord avec mon collègue Bernard Laramade. Messieurs Macron, Blanquer (ministre de l'Éducation Nationale), tous (toutes) leurs complices du pouvoir disent « la rentrée s'est bien passée », c'est normal ! Ce sont eux (elles) qui organisent consciencieusement la casse de tous les services publics. En revanche, je trouve intolérable qu'un principal de collège relayé par un journaliste local porte la même appréciation pour Jules Ferry de Terrasson où des élèves ont attendu un mois un prof d'anglais et quelques autres heures d'enseignement. J'espère que le lundi 8 octobre, Monsieur Caillaut, inspecteur d'académie de la Dordogne, lors de la signature de la convention de partenariat avec Delmon Group, a expliqué aux élèves privés de cours d'anglais qu'il s'agissait du Groupe Delmon".
Jean-Michel Vergnes 11-10-2018 13:51

En réponse aux commentaires postés :

"La rentrée, certes, aurait pu mieux se passer, c'est vrai, sans l'absence d'un professeur d'anglais notamment. Tout est rentré dans l'ordre à Terrasson le 1er octobre. **Cela aurait pu être pire...**

Les professeurs absents ont été, parfois, encore plus nombreux et sur des périodes plus longues. Cette année, le collège de Terrasson est de loin le seul concerné, car selon l'article de 24Matins.fr du 9 octobre 2018, "

[26.000 heures de cours ont été annulées faute de profs remplaçants depuis la rentrée](#)

". Ensuite, le collège ne peut pas être tenu seul responsable de ces absences. Il serait intéressant de se pencher sur le "code d'honneur" de certains professeurs qui n'hésitent pas à changer d'avis au dernier moment, alors qu'ils avaient pourtant assuré la veille qu'ils seraient bien présents à leurs cours. Ceci dit, ils ont certainement de très bonnes raisons, mais leur absence pénalise directement les élèves, et l'établissement doit trouver un remplaçant. Alors, comme rien ne se fait en claquant des doigts..."

A.R.

jeudi 11 octobre 2018

"Messieurs les professeurs retraités. Je suis Nicolas Blanchemaison, principal du collège Jules Ferry depuis le 1er septembre 2017. Je souhaite réagir à vos commentaires en vous apportant des informations. Entre le début de l'année scolaire et le vendredi 28/09, l'ensemble des élèves du collège devaient bénéficier de 3.021h de cours. En raison des absences que vous évoquez, 83 heures n'ont pas pu être réalisées. En pourcentage, cela revient à constater que 97,3% des cours ont été effectués et que 2,7% ne l'ont pas été. Ce dernier chiffre est minime. Je maintiens, la rentrée s'est bien passée. Cependant, pour les élèves concernés et leurs parents, cela s'est traduit par une situation regrettable. Mais comme il est précisé dans l'article : « Cela aurait pu être pire. L'attente était un peu longue, c'est vrai, et nous en sommes désolés pour les élèves et leurs parents ». Je ne compte certainement pas me justifier auprès de vous mais j'estime que vous avez besoin d'avoir des informations factuelles. Je peux vous dire que la direction du collège a, quotidiennement (et plusieurs fois par jour) travaillé pour trouver une solution avec les services du Rectorat. La principale difficulté concernait l'anglais. C'est une discipline où, dans notre académie, il manque un vivier de remplaçants. Il est donc fait appel à des contractuels. La particularité avec ce type de personnel est qu'ils ont la possibilité de refuser une affectation. C'est ainsi que le mercredi 12/09, une contractuelle (expérimentée), résidant à Brive, est affectée par le Rectorat. Elle vient le lendemain pour une prise de contact et recevoir son emploi du temps. Elle me signale que ça ne l'arrange pas de travailler le mercredi matin. Afin d'assurer sa prise de fonction dans les meilleures conditions, mon collègue, principal-adjoint, refait l'emploi du temps pour lui « libérer » cette demi-journée et le lui adresse. Il faut savoir que cela a comme conséquence, pour de nombreuses classes, de modifier les emplois du temps qui deviennent moins satisfaisants. Ce professeur contractuel doit commencer le lundi 17/09. Pour nous, le problème est réglé. Mais, le vendredi 14/09 après-midi, elle m'appelle pour me dire que finalement elle refuse de prendre le poste pour des raisons d'organisation personnelle. Alors, je prends la décision de formuler une annonce à Pôle

Emploi. Je reçois plusieurs candidatures que je transmets toujours au Rectorat. Finalement un professeur est nommé et commence le lundi 1er/10. Vous devez savoir également qu'un professeur titulaire du collège a, au-delà de son service, assuré 4h d'anglais pour une classe de 3e qui subissait l'absence. Vous avez été enseignants. Je suis certain que vous avez eu à cœur de former des générations d'élèves en leur inculquant la nécessité de faire preuve d'esprit critique. Pourtant à lire vos commentaires : « Certains ne veulent pas faire de vagues » « Les complices du pouvoir » !, je sens poindre dans vos propos des préjugés, probablement liés à la fonction de direction et donc d'autorité que j'occupe. Il est toujours très facile de formuler des jugements à l'emporte pièce devant son écran alors que l'on ignore tout ce qui se fait dans un établissement. Sachez, messieurs, que je reste à votre disposition pour vous expliquer comment fonctionne un collège en 2018. Depuis mon entrée dans l'Education nationale d'abord en tant professeur des écoles et maintenant en tant que personnel de direction, je peux vous assurer que ce sont l'intérêt et la réussite des élèves qui guident mon action. Cordialement". **N.**

B.

samedi 13 octobre 2018